

Attestation Travaux

Marque	Modèle	N° Série	1ère Immatriculation	Kilométrage
Jeep	RENEGADE	1C4PJDDW8PP036277	25/10/2023	11396

Les actions suivantes ont été réalisées par nos techniciens en : **25-03-2025**

Opérations	Quantité
VIDANGE ET REMPLACEMENT FILTRE A HUILE	1

Les prochaines actions à réaliser sont les suivantes :

VIDANGE FILTRE A HUILE TOUS LES :	30 000 km OU 2 ans
DISTRIBUTION PAR CHAINE :	

CONTRÔLE TECHNIQUE :

2027

** Se référer à la carte grise et/ou à la vignette pour le mois exact du CT*

Certificat batterie

Date du diagnostic : 25/03/2025 à 16:39 Europe/Paris

Édition à jour disponible sur
<https://certificates.get-moba.com/certificates/c2c24a4c0f6.pdf>



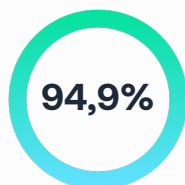
Jeep Renegade Hybrid ⁽¹⁾

VIN : 1C4PJDDW8PP036277

Date de mise en circulation : 25/10/2023

⁽¹⁾ Selon déclaration de la personne ayant réalisé le diagnostic

État de la batterie



État de Santé (SOH) ⁽²⁾

Capacité utile restante / Capacité utile neuve ⁽³⁾

8,45 kWh / 8,9 kWh

⁽²⁾ SOH généré à partir des données propres du véhicule, tel que considéré pour la garantie du constructeur.

⁽³⁾ La capacité utile est la capacité réellement disponible de la batterie. Elle peut différer de la capacité communiquée par le constructeur.

Garantie constructeur

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de garantie de votre batterie : durée, kilométrage, nombre de cycles. À titre indicatif, la garantie moyenne constatée en Europe pour ce véhicule est la suivante : SOH supérieur à 70%, pendant 8 ans ou 160 000 km.

Autonomies ⁽⁴⁾

📍 Usage urbain

☀️ Été (25°C)

51 - 57 km

🌨️ Hiver (0°C)

39 - 43 km

📍 Usage autoroute

33 - 37 km

27 - 29 km

📍 Usage mixte

45 - 49 km

31 - 35 km

⁽⁴⁾ En mode 100% électrique. Autonomies calculées grâce au modèle de consommation Moba, sur la base des cycles WLTP.